

# Conditions générales de vente

## des séjours de vacances du CPA Lathus

Les présentes conditions de vente sont conclues entre le CPA Lathus, association loi 1901, situé à La Voulzie, 86390 LATHUS-SAINT-REMY, immatriculé sous le numéro SIRET 331 320 507 000 14, gérant du site <https://www.cpa-lathus.asso.fr/> et toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet <https://www.cpa-lathus.asso.fr/> dénommée ci-après l'acheteur.

### Article 1. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre le CPA Lathus et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat de séjours effectué par le biais du site internet. L'acquisition de la prestation de services à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande.

Le CPA Lathus conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de vente, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

### Article 2. Ventes

Les séjours proposés à la vente sont ceux qui figurent sur le site <https://www.cpa-lathus.asso.fr/> du CPA Lathus dans la limite des séjours disponibles.

Chaque séjour est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant le planning prévisionnel, les thématiques d'activités, le tarif, les dates disponibles et les documents à fournir pour une inscription complète. Les photographies qui figurent dans les descriptifs sont les plus fidèles possibles mais n'engagent en rien le vendeur.

### Article 3. Tarifs

Les prix figurant sur le site et le catalogue des séjours d'été sont en euros (€) toutes taxes comprises (TTC).

Le CPA Lathus se réserve le droit de modifier ses prix, ils sont révisables chaque année. Les seuls applicables à l'acheteur seront ceux figurant sur le catalogue au moment de la commande.

### Article 4. Commande et modalité de paiement

Au moment de la commande, l'acheteur devra renseigner ses informations ainsi que celles de l'enfant qui viendra en séjour. Il coche ensuite les cases « j'accepte les conditions générales d'inscriptions » et « j'accepte les conditions générales de vente » puis confirme la demande.

Le site propose une vérification de la commande, adresse une facturation et propose la sélection du moyen de paiement désiré.



Le CPA Lathus propose à l'acheteur divers moyens de paiement :

- Paiement par carte bancaire sur le site :  
Afin de finaliser l'inscription, l'acheteur sélectionne « carte bancaire », entre ses coordonnées bancaires et effectue le paiement directement sur le site du CPA Lathus. Il devra enfin envoyer, par mail à [camps@cpa-lathus.asso.fr](mailto:camps@cpa-lathus.asso.fr) ou par courrier à CPA Lathus – La Voulzie, 86390 LATHUS-SAINT-REMY, les documents demandés pour rendre effective l'inscription de l'enfant.
- Paiement par chèque :  
L'acheteur sélectionne « paiement par chèque » et appuie sur « confirmer » pour lancer la préinscription de l'enfant. Afin de rendre effective l'inscription, l'acheteur doit envoyer les documents demandés accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre de « CPA Lathus » à l'adresse suivante : CPA Lathus – La Voulzie, 86390 LATHUS-SAINT-REMY.
- Paiement par chèque vacances :  
L'acheteur sélectionne « paiement par chèque » et appuie sur « confirmer » pour lancer la préinscription de l'enfant. Afin de rendre effective l'inscription, l'acheteur doit envoyer les documents demandés accompagnés d'un chèque caution (du montant des chèques vacances) libellé à l'ordre de « CPA Lathus » à l'adresse suivante : CPA Lathus – La Voulzie, 86390 LATHUS-SAINT-REMY. Si les chèques vacances ne couvrent pas l'intégralité du montant du séjour, l'acheteur complètera par un paiement par chèque ou par carte bancaire. Le jour de l'accueil de l'enfant, l'acheteur pourra échanger les chèques vacances contre son chèque caution.

#### **Article 5. Tarifs « fidélité » et réductions**

Le CPA Lathus a prévu dans sa grille tarifaire des réductions en fonction de la zone d'habitation, des partenariats avec d'autres structures et invite l'acheteur à renseigner ses informations lors de l'inscription pour en bénéficier. Pour toutes questions ou incertitudes, l'acheteur est encouragé à contacter le secrétariat des camps d'été au 05.49.91.72.60 ou à l'adresse [camps@cpa-lathus.asso.fr](mailto:camps@cpa-lathus.asso.fr).

L'association CPA Lathus met en place des réductions comme suit :

- - 10 % pour l'achat d'un deuxième séjour pour un même enfant,
- - 80 euros pour l'achat d'un troisième séjour ou plus par la même famille.

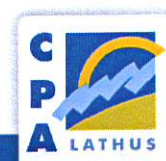
#### **Article 6. Annulation et remboursement du séjour**

Le CPA Lathus, se réserve le droit d'annuler un séjour pour diverses raisons (météo, moyen humain, manque d'inscription), auquel cas il proposera à l'acheteur un autre séjour similaire ou différent sur la même date ou sur une date différente. Si aucune proposition n'est retenue par l'acheteur, il sera remboursé intégralement.

Le CPA Lathus autorise l'annulation de(s) séjour(s) par l'acheteur sous certaines conditions et dans certaines limites décrites ci-dessous :

En amont du séjour :

- Annulation par l'acheteur sans raisons impérieuses :
  - o 61 jours et plus : remboursement à 100 %
  - o 60 à 31 jours : remboursement à 50 %
  - o 30 à 15 jours : remboursement à 25 %
  - o 14 à 0 jours : aucun remboursement
- Annulation par l'acheteur pour raisons impérieuses sur justificatif (maladie, décès d'un proche) quel que soit le délai d'annulation, remboursement à 100 % du séjour.



Pendant le séjour :

- Départ anticipé de l'enfant pour raisons médicales ou impérieuses : remboursement au prorata des jours effectués par l'enfant (jour commencé = jour compté).
- Départ de l'enfant suite à une exclusion : aucun remboursement ne sera effectué.

### Article 7. Responsabilité

Le CPA Lathus, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau internet tel que : perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

### Article 8. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site <https://www.cpa-lathus.asso.fr/> sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive du CPA Lathus. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter ou utiliser à quelques titres que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

### Article 9. Données à caractère personnel

Le CPA Lathus s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, à ce titre, l'acheteur, dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse suivante : [camps@cpa-lathus.asso.fr](mailto:camps@cpa-lathus.asso.fr).

### Article 10. Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Poitiers sauf si l'acheteur souhaite porter le litige devant la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

Selon l'article R. 631-3 du code de la consommation, le choix du tribunal compétent revient à l'acheteur.

Fait à LATHUS-SAINT-REMY, le 03/12/2024

Le Président du CPA Lathus,  
Fabrice GIRAUD,

Signature.


**CPA Lathus**  
La Vouizie  
CS 40005  
86390 LATHUS-ST-REMY



